

Procès-verbal n°12

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur le 27/05/2024

Réunion du lundi 14 mars 2024 – en visio

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale Adjointe Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul KHEMIRI-LEVY Karim MICHEL Claude	Trésorier Adjoint Vice-Président Trésorier
<u>Invité</u> :	Monsieur	MOLINARIO Yves	Pdt de la CRS
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice de la Ligue
<u>Excusés</u> :	Messieurs	PILARD Olivier PRIGENT Arnauld	Vice-Président Vice-Président

Ouverture de séance à 20H30

1) INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Sébastien a obtenu d'E. TANGUY qu'il nous délègue L. JUAREZ pour les 2 jours du Salon des Maires de France les 28 & 29 mai, Porte de Versailles. Il semble pertinent d'y faire venir aussi F. MESSAOUD. En effet il faudra travailler en amont sur les territoires carencés (en club de volley, en terrain de beach) ou sur les projets en cours sur des installations. Voir lors du prochain Comité Directeur à sensibiliser les Comités pour qu'ils nous établissent une liste. Ensuite il s'agira d'envoyer des invitations aux communes (Maire, Adjoint ou Directeur des sports). Stand pour 1,2K€. Cela semble un meilleur investissement que la Foire de Paris. Difficile par contre d'ajouter ces dates au programme des salariés, très chargé ce printemps. Aux élus peut-être de pallier, dont la présence semble assez intéressante pour créer du lien direct. Faire attention au mercredi après-midi avec les finales Interpôles masculins sur lesquelles un certain nombre d'élus et représentants divers sont invités.
- DSVE (Du Stade Vers l'Emploi) : au final, 3 dates retenues pour la Ligue (Coulommiers, Mitry Mory et Vincennes). 7K€ d'enveloppe pour assumer les coûts de la salle, de l'antenne médicale, de l'animation sur la matinée, de la restauration pour 120 à 150 personnes. Le Soft Volley est retenu comme discipline idéale pour ce type d'événement et de public (pour rappel : demandeurs d'emploi, antenne France Travail, club).

2) POLE BEACH

Les personnes sollicitées soit ne se sont pas encore positionnées, soit ont refusé le poste. Réception d'une nouvelle candidature cette semaine. Il faut qu'on ait un cadre à nommer pour que la Fédération puisse effectuer la déclaration de la structure auprès du Ministère. Dans la recherche de financements, il n'y a toujours pas moyen d'obtenir de rendez-vous à la Région (sollicitée depuis l'automne, et chez qui nous avons un avoir de 51K€ - moins perçu datant de 2022 -).

3) POINT FINANCIER

Les comptes laissent présager un exercice très déficitaire, largement à plus de 100K€. A la marge, nos tarifs 23/24 n'ont pu être appliqués sur les licences secondaires et plus, on a donc ce manque à gagner. Les CRE sont un très gros poste (145K€) et les coûts ont grandement augmenté au CREPS (+35K€). Le poste salaires + charges représente 114K€. Là aussi une augmentation très significative. Avec des mois en doublon du poste de J. AMIET avec L. PAYET pour un tuilage optimal. Idem les embauches ADD ou mi-temps de l'adjoint Pôles. Coût textile important (tout confondu Pôles/CRE/Volleyades). Actions en augmentation significative (équipes sur championnats et CIF, animations diverses...).

On peut d'ailleurs se demander si les clubs perçoivent les changements et y sont sensibles. Sans doute peuvent-ils percevoir l'énorme travail de la CRS par ex.

L'augmentation de recettes du fait de l'augmentation des licenciés (41K€) ne compense pas toutes les augmentations. Les lignes méritent une analyse plus fine.

Où se situe le curseur pour absorber ces augmentations ? Sans doute les engagements pour une bonne part. Un Bureau en présentiel à prévoir une fois que l'on aura les comptes définitifs.

4) PLACES AUX JOP POUR NOS BENEVOLES

Il nous faut établir une liste des bénévoles qui travaillent pour la Ligue (administrateurs, membres des commissions, intervenants réguliers...). Il faudra également sonder les Comités pour qu'ils fournissent eux aussi une liste de 8 personnes au maximum (indépendamment des présidents de clubs qui seront directement invités par la Fédération).

5) REUNION PSF

Réunion prévue entre Fédération et référents PSF le 21/03 pour présenter la campagne 2024 avant son lancement. Lister à la Fédération les référents des Comités qui feront partie cette saison de la commission PSF 24. S'assurer de cette composition auprès des présidents qui seront présents au Comité Directeur samedi.

6) VOLLEYADES 2025

Le CREPS a déjà été sollicité pour ses 8 terrains qui permettront d'accueillir un genre. Facilité avec la ligne de tramway qui touche autant Le Plessis R. que Clamart par exemple. Il faudra effectivement trouver sur cet axe les autres lieux de réception. Y compris le complément d'hébergement au CREPS qui n'a que 300 et quelques chambres. A travailler rapidement car ce sera une période de vacances scolaires.

7) COMMISSION DISCIPLINE

Quelques soucis de procédure qu'il faut résoudre, cela concerne autant les modalités de saisine, le timing de transmission des rapports entre CRS et CRD, l'étude du cas en amont pour effectuer toutes les convocations voulues et la transmission des pièces aux personnes pressenties. La commission peut s'autosaisir mais en respectant le droit à la défense. Dans certains cas où l'affaire pourrait gêner des membres, la commission peut se déporter vers la commission fédérale.

8) AG FEDERALE 2024

JP. ALORO indique que l'on a jusqu'au 15/04 pour rendre les chambres réservées en trop. De grosses interrogations par ex. sur le samedi soir où on imagine que nombre de représentants ou partiront directement après l'AG ou ne reviendront pas non plus sur Paris après le match sur Orléans. Il nous faut aussi connaître qui a besoin d'une chambre parmi nos délégués. Lister l'ensemble de nos besoins (y compris pour nos salariés qui seront sur l'organisation et/ou l'AG). Que cela concerne les Ligues ou nos besoins, il faudra avoir les nombres définitifs pour le 13/04.

Sébastien demandera au Trésorier fédéral une avance sur les remboursements à venir, pour assumer une partie **des** dépenses importantes que représente l'organisation générale.

9) DIVERS

- « France EN FORME »

Le CROSIF lance une nouvelle animation sur laquelle il nous sollicite. La date est déjà prise concernant nos animateurs habituels. Du coup c'est L. PAYER avec quelqu'un de son club qui assurera la journée.

Il faudra être représenté sur l'AG du CROSIF le 11/04 à 18H30 à Gentilly.

- « Vacances Olympiques et Paralympiques » : plusieurs clubs ont candidaté (Villeneuve la G, Paris Beach V, Nogent, CVB93, Tremblay, USC Volley).
- « 1000 emplois socio-sportifs » : ParisBeach Volley, Sartrouville, Maisons Alfort, Pantin, Villejuif ont candidaté.
- Un Tournoi Inter Ligues M18 lancé sur Vichy par P. VOUILLOT les 7, 8 & 9 juin. Réservé à 8 équipes féminines et 8 masculines, à des jeunes n'étant ni en Pôle ni ayant joué en National. 125€/pers hébergement compris (mais pas le déplacement). La CRS envisage de proposer aux vainqueurs de la CIF de participer. Pas de participation prévue de la Ligue vu qu'il n'y a plus de Maxi Volleyades pour la catégorie d'âge et que nous avons arrêté les CRE. Y. MOLINARIO enverra le document qu'a transmis P. VOUILLOT.
- Le PV du Bureau n°11 sera joint à la liste des PV à valider samedi en CD si sa rédaction est terminée à temps pour que les membres du Bureau puisse le relire.
- Annonce du décès du mari de Mauricia BENON. Enterrement le 19 pour ceux qui pourraient s'y rendre.
- C. MICHEL fait part de l'inauguration du Beach Park de Sartrouville le 25/04 entre 11 et 13H. 5 terrains aux normes internationales avec vestiaires et éclairage. Il y aura l'ANS, la Région. Il serait bien que la gouvernance de la Ligue soit représentée.
- Y. MOLINARIO relève le réel souci que posent les dates des séries 1 qui sont sur les mêmes que celles de la CDF. Les joueurs privilégient bien sûr la compétition où ils gagnent des points (Séries 1)... Ca fragilise les clubs et risque de les décourager d'engager des équipes. Pourquoi ne pas instituer 2 niveaux de CDF Beach ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale

